

pas les plans et devis. Certaines modifications des édifices locaux, à l'heure actuelle, sont cause en partie que l'emplacement n'a pas été déterminé, mais ce serait fait, et mon honorable ami peut être assuré que cette serre sera située dans l'endroit le plus convenable. Nul doute que mes deux honorables amis ont une notable expérience de la construction des serres, mais il est certain qu'une plus grande serre que celle qu'ils ont suggérée tous les deux sera nécessaire pour les besoins des édifices du parlement. Nous voulons tout simplement remplacer un bâtiment délabré. Le nouveau rendra de meilleurs services, et on l'a demandé avec instance. Nous n'agissons pas à la hâte. Il y a des années que l'on nous a fait remarquer le besoin pressant de ce nouvel édifice. Je ne vois pas quel autre renseignement je pourrais donner. Mes honorables amis savent qu'un autre bâtiment convenable ne pourrait être construit avec une somme moindre.

L'hon. M. CHAPLIN: Si le ministre pouvait nous fournir quelque idée de la dimension de la nouvelle serre, nous serions en état de dire si sa construction coûterait plus ou moins, mais il ne nous apprend rien.

L'hon. M. ELLIOTT: Lorsque les plans auront été complétés, on demandera des soumissions, et la plus basse sera acceptée. C'est une sauvegarde contre le paiement d'aucun prix exagéré. Mes honorables amis n'ont pas à s'inquiéter à cet égard.

(L'amendement de M. Spence est rejeté par 52 voix contre 31.)

Ottawa; amélioration du square à l'ouest de l'hôtel des postes, \$30,000.

L'hon. M. STEVENS: Est-ce le premier crédit à ce sujet?

L'hon. M. ELLIOTT: Oui, mais mon honorable ami sait qu'il faut nettoyer la place et la mettre en état convenable, après la démolition des édifices.

L'hon. M. STEVENS: Je ne veux pas ennuier le ministre, mais j'aimerais à savoir: premièrement, sur quel crédit prend-on les frais du déblaiement auquel l'on procède présentement, et en second lieu, à quoi ce crédit est-il destiné?

L'hon. M. ELLIOTT: Le déblaiement que l'on est à faire, se paye avec le produit de la somme touchée pour les matériaux provenant de la démolition. La vente de ces matériaux a rapporté \$8,000, et cette somme sert à payer ces travaux.

L'hon. M. STEVENS: Le ministre n'a pas répondu à ma deuxième question. Je lui en pose une troisième: à quoi servira ce crédit, et pourquoi ne prend-on pas ce qu'il faut pour

exécuter ces travaux sur le crédit voté à la Commission du district fédéral?

L'hon. M. ELLIOTT: La Commission n'a rien à voir là dedans. La section à l'ouest du bureau de poste ne relève pas de la Commission.

L'hon. M. STEVENS: Faut-il comprendre alors que le demi-million voté l'année dernière et ce trente mille dollars, sans compter ce qu'il faudra encore sans doute, doivent être ajoutés aux trois millions votés ces jours passés?

L'hon. M. ELLIOTT: Le bill comportant la subvention de trois millions s'applique à la Commission du district fédéral, et ces travaux-ci ne relèvent pas de la commission.

L'hon. M. STEVENS: Alors, ceci est à ajouter?

L'hon. M. ELLIOTT: Oui.

M. HOCKEN: Ce crédit sera appliqué à quoi? Se propose-t-on de l'appliquer au déplacement du bureau de poste?

L'hon. M. ELLIOTT: Mais non.

M. HOCKEN: Simplement à l'enlèvement des débris de démolition et au gazonnement de la place?

L'hon. M. ELLIOTT: Le département verra mieux ce qu'il convient de faire à mesure que les travaux avanceront. Pour le moment, le déblaiement représente 4,000 verges à \$4 la verge, soit \$16,000. Le pavage sera considérable. Le prix du nivellement est estimé à \$4,000, et le prix de trottoirs nouveaux, à \$1,440. Ensuite, il y a le drainage, les purges, les trous d'homme, les entonnoirs de coulée, les lampadaires et autres articles représentant, disons \$5,000.

M. HOCKEN: Songe-t-on à faire de ce square un poste de stationnement pour les citoyens d'Ottawa, comme c'est le cas pour la Plaza?

L'hon. M. ELLIOTT: Non, ce n'est point l'idée.

L'hon. M. CHAPLIN: Songe-t-on à payer \$4 la verge pour une quantité de 4,000 verges. C'est un prix!

L'hon. M. STEVENS: C'est afin que les tramways d'Ottawa roulent plus facilement.

L'hon. M. CHAPLIN: 4,000 verges à \$4 la verge, c'est trop fort; l'estimation est tout à fait exagérée.

L'hon. M. ELLIOTT: Nous paierons moins si la chose est possible.

L'hon. M. CHAPLIN: J'espère que les travaux se feront à forfait. J'en connais qui voudraient bien avoir l'entreprise à \$4 la verge.